

Le 15 octobre 1925, le Commissariat général de la République, institution d'exception créée le 21 mars 1919 pour administrer provisoirement l'Alsace-Lorraine, est supprimé. Le lendemain, à Locarno, la France et l'Allemagne signent un traité garantissant l'inviolabilité des frontières entre les deux pays telles que fixées à Versailles six ans plus tôt. Ces deux événements presque simultanés constituent deux jalons dans le processus d'intégration de l'Alsace-Lorraine à la France.

Quel bilan tirer de ces premières années d'une transition pourtant loin d'être terminée en 1925 ? Si la population a pu ressentir de la rancœur, de l'agacement ou de l'inquiétude face aux mesures de l'administration française, elle a cependant à cœur de s'intégrer à la nouvelle communauté nationale, et compose donc avec la plupart des exigences du moment.

Du côté des autorités, force est de constater que l'intransigeance manifestée dans les premiers temps par la France, dont l'expulsion de milliers de « Vieux-Allemands » est la manifestation la plus symbolique, a cédé la place à un réalisme certain. L'introduction progressive de la législation française s'accompagne ainsi du maintien de plusieurs dispositions en vigueur en 1918, qu'elles soient issues du droit allemand ou du droit français antérieur à 1870, comme le Concordat.

Certaines nouvelles lois françaises s'inspirent parfois même d'une législation allemande plus avancée sur le plan social (ainsi la loi Astier sur l'apprentissage votée le 24 juillet 1919).

Le droit local en est aujourd'hui encore le reflet.

#### CREDITS

« 1918-1925 : Les Alsaciens. Paix sur le Rhin ? »

##### Commissariat général

Pascal VERDIER, conservatrice générale du patrimoine, directrice des Archives départementales du Bas-Rhin  
Sébastien PRIJOL-BERNARD, directeur de l'éducation, culture et sport, Conseil départemental du Haut-Rhin.

##### Commissariat scientifique

Anne-Lise DEPOIL, conservatrice du patrimoine (Archives départementales du Bas-Rhin)  
Marie COLLIN, attachée de conservation du patrimoine (Archives départementales du Bas-Rhin)  
Laëtitia BRASSEUR-WILD, attachée de conservation du patrimoine (Archives départementales du Haut-Rhin)

##### Conseil scientifique et synopsis de l'exposition

Raphaël GEORGES, docteur en histoire, professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Strasbourg

##### Textes de l'exposition

Marie COLLIN, Anne-Lise DEPOIL, Raphaël GEORGES

##### Création graphique et infographie

SEV Communication  
Corinne LAMOROT, directrice artistique, chef de projet

##### Illustrations

Anne TEUF

##### Dossier pédagogique de l'exposition

Vincenzo CUVILLIERS, Maxima WENDLING et Anne-Sophie JOSEPH, professeurs d'histoire-géographie, enseignants-chercheurs du service éducatif des Archives départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Un livret d'accompagnement de l'exposition est disponible sur demande.

# PAIX SUR LE RHIN ?



+

+